Soirée faste pour la culture, les écoles et la nouvelle Gurzelen

BIENNE Le Conseil de ville a accepté le concept urbanistique de la Gurzelen, l'achat de matériel informatique pour les écoles ainsi que les contrats de prestations avec les institutions culturelles.

PAR **DIDIER NIETO**

Le Conseil de ville a plébiscité, hier soir, le concept de développement urbain prévu dans le quartier de la Gurzelen. Il a accepté à l'unanimité de modifier les prescriptions en matière de construction dans le secteur. «Le projet est séduisant et répond aux besoins sur le plan de la vie sociale, de l'école et des logements», a commenté Maurice Rebetez (PSR), résumant, plus ou moins, l'opinion dominante au sein de l'hémicycle. Pour rappel, le concept urbanistique de la Ville prévoit la construction de 350 à 400 nouveaux appartements, situés à l'emplacement de l'ancien stade du FC Bienne ainsi que sur la place de la Gurzelen. En outre, l'école de la Champagne sera agrandie et une place publique sera aménagée le long de la rue du Faucon. Le changement de réglementation approuvé hier est une condition indispensable à la réalisation de ce vaste projet immobilier puisqu'il redéfinit les zones à bâtir dans le périmètre. Autrement dit, «cela permettra une utilisation optimale de l'espace», a récapitulé le maire, Erich Fehr.

La Ville prévoit de bâtir près de 400 nouveaux logements dans le quartier de la Gurzelen, essentiellement à l'emplacement de l'ancien stade de foot. BEN ZURBRIGGEN/VILLE DE BIENNE

«Important, voire obligatoire»

L'affaire n'a suscité que de rares critiques. L'UDC a redouté que le nombre de places de parc prévues dans le quartier – 0,5 par logement, selon les intentions de la Ville – s'avère insuffisant. Pascal Bord (PRR), lui, a invité le Conseil municipal à se montrer prudent dans la planification d'immeubles locatifs à l'avenir, étant donné que «le marché du logement est déjà saturé». Les JUSO, en revanche, ont salué la volonté de la Ville de confier jusqu'à 85% des futurs appartements à des coopératives d'habitation. «C'est important, voire obligatoire, pour atteindre l'objectif fixé en 2016», a relevé Miro Meyer. Il y a trois ans, la Ville s'est engagée à ce qu'au moins 20% des logements biennois soient gérés par des coopératives d'ici 2035. Actuellement, ce taux se monte à 14%.

DiAna sans opposition

Pour être effective, la nouvelle réglementation devra être validée par la population le 19 mai. Selon le calendrier établi par la Ville, le premier lotissement devrait sortir de terre en 2022.
Le crédit de 14,7 mios de fr. destiné à financer le projet DiAna a lui aussi a été approuvé à l'unanimité. DiAna vise à adapter l'infrastructure informatique des écoles biennoises aux exigences formulées par les plans d'études. Le montant permettra l'acquisition d'ordinateurs portables, d'iPads, d'imprimantes ainsi que d'un accès internet à haut débit. Le crédit servira également, entre autres, à l'engagement de neuf collaborateurs qui travailleront à la mise en place du projet. Parmi les parlementaires, personne n'a contesté le besoin d'investir dans l'informatique et les technologies numériques pour les écoles. «L'évolution de la société et de la formation est irrévocable», a souligné Glenda Gonzalez (PSR). Les Verts et les Vert'libéraux ont tout de même insisté sur la nécessité de former le corps enseignant à ces nouveaux outils, afin que les écoliers en tirent véritablement profit. Sur ce point, le directeur de la Formation, de la culture et du sport, Cédric Némitz, s'est montré rassurant: «Notre but est d'améliorer la qualité pédagogique de nos écoles afin de préparer les élèves à la société digitale.» Le financement de DiAna devra, lui aussi, obtenir l'aval de la population en mai.

La culture renforcée

Le Conseil de ville a finalement largement accepté les contrats de prestations avec les institutions culturelles pour la période 2020-2023. Durant cette période, la Ville soutiendra la culture avec 9,3 mios par année: 8,5 mios pour neuf institutions d'importance régionale (TOBS, NMB, Bibliothèque de la Ville...) et 850 000 fr. pour des institutions locales (Filmpodium, Lokal-int, Le Singe...). Seul le groupe UDC/Les Confédérés, et une poignée d'élus de droite s'y sont opposés, déplorant une hausse de la manne allouée à la culture par rapport à la période de subventionnement précédente (8,9 mios par an). «Nous ne sommes pas contre la culture. Mais les moyens de la Ville sont limités. Il faut faire avec ce que l'on a», a argumenté Patrick Widmer (UDC). Mais sans convaincre le reste du parlement, qui a salué des dépenses «raisonnables et justifiées»: «Une offre culturelle variée, c'est ce qui fait la richesse d'une ville», a lancé Daniela de Maddalena (Les Verts). Les Biennois auront, là encore, le dernier mot en mai.

EN BREF

BIENNE

600 fr. pour la journée de la trisomie 21

Le Conseil municipal de Bienne a décidé de s'allier à la Journée mondiale de la trisomie 21 agendée le 21 mars 2019. Par cette journée internationale, les groupements d'intérêts actifs au plan mondial veulent attirer l'attention du monde entier sur les personnes touchées par ce syndrome. A cette fin, le Conseil municipal a décidé d'accorder un don unique de 600 fr. à l'association faîtière «Insieme 21». **C-CSI**

LAKELIVE

Le festival complète son affiche

La programmation du Lakelive festival, qui se tiendra du 26 juillet au 3 août, est désormais complète. Le groupe suédois Mando Diao, les zurichois Len Sander ou encore le rappeur allemand Bausa viennent s'ajouter aux têtes d'affiche, telles que Nekfeu, Juanes et Kadebostany, dévoilées il y a quelques jours (le JdJ du 8 mars).
Au total, 22 artistes performeront sur les scènes principales durant les deux week-ends dédiés aux concerts, les 26 et 27 juillet ainsi que les 2 et 3 août.
La programmation complète du festival se trouve sur le site Internet: www.lakelive.ch **CSI**

PUBLICITÉ

Lunettes: Fielmann. Mode internationale des lunettes dans un choix immense au prix garanti le plus bas. 40 succursales en Suisse. Également près de chez vous: **Bienne,** rue de Nidau 14, tél. 032 321 75 90. **www.fielmann.com**